Liberia : l'élection présidentielle "suspendue" par la Cour suprême

@rib News,Â 07/10/2017Â â€“ SourceÂ AFP La Cour suprÃªme du Liberia a suspendu lundi sine die l'Ã©lection du nouveau prÃ©sident, en ordonnant Ã la Commission Ã©lectorale nationale (NEC) d'examiner un recours d'un parti d'opposition. [PhotoÂ : Le Temple de la Justice Ã Monrovia, oÃ¹ se trouve la Cour suprÃªme du Liberia.]

Les plus de deux millions d'Ã©lecteurs, qui Ã©taient appelÃ©s aux urnes mardi pour dÃ©partager le sÃ©nateur et ex-star du fo George Weah et le vice-prÃ©sident sortant, Joseph Boakai, arrivÃ©s largement en tÃªte du premier tour le 10 octobre, devront donc encore patienter pour dÃ©signer le successeur de la prÃ©sidente Ellen Johnson Sirleaf, Prix Nobel de la paix 2011. Complexes, les procÃ©dures judiciaires pourraient prendre plusieurs semaines, mÃªme si la Cour suprÃªme a enjoint la commission Ã©lectorale d'agir au plus vite. Cet imbroglio juridique fait peser des incertitudes sur la premiÃ¨re transition dÃ©mocratique depuis trois gÃ©nÃ©rations dans ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest, l'un des plus pauvres au monde, ravagÃ© de 1989 Ã 2003 par l'une des plus atroces guerres civiles du continent, qui a fait quelque 250.000 morts. Reprochant Ã la NEC d'avoir "fixÃ© une date et prÃ©parÃ© la tenue du second tour sans avoir au prÃ©alable examinÃ© les plaintes faisant Ã©tat d'irrÃ©gularitÃ©s et de fraudes massives", la Cour suprÃªme lui a interdit d'organiser le second tour avant d'avoir examinÃ© les recours Ã©lectoraux, et que la Cour elle-mÃªme ait Ã©ventuellement statuÃ©, si elle Ã©tait saisie. Boakai, pourtant issu du mÃªme parti que Mme Sirleaf, qui ne pouvait se reprÃ©senter aprÃ¨s deux mandats de six ans, a apportÃ© son soutien au recours du candidat arrivÃ© en troisiÃ¨me position, avec 9,6% des voix, l'avocat et vÃ©tÃ©ran de la politique Charles Brumskine. Dans une dÃ©claration Ã l'AFP lundi, le vice-prÃ©sident a confiÃ© "n'avoir jamais eu tellement confiance dans la NEC" pour assurer des Ã©lections libres et transparentes. "La participation au second tour Ã©tait suspendue Ã la condition que les irrÃ©gularitÃ©s que nous avons observÃ©es soient rÃ©glÃ©es, et si cela se produit, et que n avons l'assurance que la NEC est assainie, alors nous pourrons aller au second tour", a-t-il affirmÃ©. La Coalition pour le changement dÃ©mocratique (CDC) de George Weah, arrivÃ© largement devant Joseph Boakai, avec 38,4% des voix contre 28,8%, a pris acte de la dÃ©cision de la Cour suprÃªme, a dÃ©clarÃ© son avocat, Phil Tarpeh Dixon. "Nous ne pensons pas que ces Ã©lections Ã©taient parfaites", a-t-il indiquÃ©, estimant nÃ©anmoins que la volontÃ© exprimÃ©e par le "peuple libÃ©ri Ã©tait claire et qu'elle Ã©tait favorable au CDC". - Demande de rÃ©cusation - Les observateurs internationaux avaient jugÃ© le dÃ©roulement du premier tour largement crÃ©dible malgrÃ© des problÃ¨mes d'organisation et de longs retards relevÃ©s dan de nombreux bureaux de vote. Une source dans l'entourage de M. Weah a indiquÃ© attendre la dÃ©cision de la NEC "demain ou aprÃ¨s-demain (mardi ou mercredi)" et avoir bon espoir que le processus Ã©lectoral reprenne et que le second tour ait lieu le 14 ou le 21" novembre. "D'ici quelques jours, nous espÃ©rons parvenir Ã des conclusions dans l'enquÃªte", a assurÃ© un juriste de la NEC, Musa Dean, aprÃ¨s la dÃ©cision de la Cour. La Commission Ã©lectorale a jusqu'au 22 novembre pour examiner le recours. "Mes avocats vont demander aux commissaires (de la NEC, NDLR) de se rÃ©cuser, puisqu'ils ont dÃ©jÃ prÃ©jugÃ© des preuves et du dossier" en n'examinant pas le recours, a prÃ©venu lundi M. Brumskine. En cas de dÃ©saccord avec la dÃ©cision de la NEC, le parti du candidat pourra saisir la Cour suprÃªme dans les sept jours et celle-ci disposera d'un dÃ©lai d'une semaine pour trancher. L'ensemble de ces procÃ©dures peuvent se prolonger jusqu'au 6 dÃ©cembre. Si elle invalide les rÃ©sultats du premier tour, la Cour suprÃªme devra mÃªme appeler Ã la tenue d'une nouvelle Ã©lection dans un dÃ©lai de 60 jours, selon la Constitution. MM. Boakai et Brumskine ont Ã©galement accusÃ© Ellen Johnson Sirleaf "d'interfÃ©rence dans les Ã©lections" en raison de sa rencontre avec les responsables de la Commission Ã©lectorale Ã son domicile avant le premier tour. Signe de tensions, des inconnus ont jetÃ© des pierres dimanche sur le domicile d'une des juges de la Cour suprÃªme, a indiquÃ© Ã l'AFP un porte-parole de la haute juridiction, assurant nÃ©anmoins que celle-ci ne se laisserait "ni contraindre ni intimider".

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});